



Carte grise a mon nom ,pas barré et pas signé

Par **dominium**, le **01/02/2010** à **01:19**

Bonjour,

suite a séparation après 19a de vie commune (non marié) ont avait décidé qu'elle gardais les meuble etc et moi la voiture qui est a mon nom ,pas de facture a mon nom car vehicule d'occasion acheter a un particulier , mais paiement par cheque de banque a mon nom,puis elle a voulue me la racheter quand j'ai parler de la vendre et n'ayant pas les fond de suite nous nous somment mit dacord qu'elle me versais 500€ ,je lui remettais le véhicule ,les clés et leur double ,et que je remplissait le certificat de vente mais sans le daté et ne barrant pas , ni signer la carte grise ,chose qui devais etre fait a la remise des somment restantes du. Hors elle n'a nullement l'intention de payer ,mais la carte grise est toujours a mon nom et elle ne peut en aucun cas la faire a son nom sauf de faire un faux . barrée et signée la carte grise a ma place.

Ma question est quel sont mes recours pour ou récupérer les sommes ou récupéré ma voiture sachant que le véhicule est toujours a mon nom et en plus tout pv serais a mon nom ,et sans que je le sache car je n'est pu faire le changement d'adresse alors que je vis dans un autre département qu'elle.

en vous remerciant d'avances de vos reponses